

Nous accusons réception du Calendrier de la Puissance pour l'année 1883, J. B. Rolland et Fils, éditeurs, 21 et 14 rue St. Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands, au prix minime de cinq centins.

Nos remerciements pour cet envoi.

—ooo—

Ma belle France

Tel est le titre d'une valse que MM Bernard et Alaire viennent de nous adresser et dont l'auteur est M. Edouard Vincelette, jeune étudiant en droit. Il n'y a que quelques semaines que ce morceau est paru et déjà les éditeurs ont dû en faire un nouveau tirage : c'est une preuve évidente que les amateurs ont su apprécier le talent musical du jeune auteur.

—ooo—

Les plus grandes choses du monde

La plus haute rangée de montagnes est les Himalayas, dont l'élévation moyenne est estimée à 16,000 ou 18,000 pieds.

La montagne la plus élevée est le mont Evernest, ou Guarisauker, de la rangée Hymalaya, qui a une élévation de 29,002 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La plus grande ville du monde est Londres. Sa population est de 3,020,871 âmes. New-York avec une population de 1,250,000 vient la cinquième sur la liste des grandes villes.

Le plus grand théâtre est le nouvel Opéra de Paris. Il couvre trois arpents de terre. Sa masse cubique est de 4,287,000 mètres. Il coûte 100,000,000 de francs.

Le plus grand pont suspendu sera celui que l'on construit entre New-York et Brocklyn. La longueur de l'arche princi-

pale est de 1595 pieds et six pouces ; le longueur totale du pont est de 5089 pieds.

Le plus haut volcan en activité est la Popocatepelt—« montagne fumante »—trenté cinq milles au sud-est de Puebla (Mexico). Il a 17,784 pieds au-dessus du niveau de la mer, et un cratère de trois milles de circonférence et 1000 pieds de profondeur.

La plus grande île du monde, qui est aussi regardée comme un continent, est l'Australie. Elle a 2500 milles de longueur de l'est à l'ouest, et 1950 milles du nord au sud. Sa superficie est de 2,984,287 milles carrés.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

Est par le présent donné, qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, pour l'examen des candidats à la charge d'Inspecteur d'écoles, dans une des salles du Département de l'Instruction publique, à Québec, (nouvelle bâtisse du Gouvernement),

**Mardi, le dix-neuf de décembre
prochain,**

à NEUF heures du matin.

Toute personne qui désire se présenter doit envoyer, d'ici au onze décembre prochain, sa requête et la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le dit comité, à sa séance du 25 mai 1877.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

Québec, 7 novembre 1882.

2f.